

RENDEMENT FINANCIER

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

À titre d'organisme de service spécial doté d'un fonds renouvelable, le Bureau des passeports finance ses activités entièrement à partir des revenus tirés des droits perçus pour la délivrance de documents de voyage.

Les états financiers du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés selon la politique du Conseil du Trésor visant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de présentation de l'information établies par le Receveur général du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe aux gestionnaires du Fonds.

Une partie de l'information incluse dans ces états financiers est fondée sur la meilleure estimation et tient dûment compte de l'importance relative. Pour se conformer à l'obligation de produire des états financiers, le Fonds garde un fichier central des transactions financières qui concorde avec l'information soumise dans les déclarations ministérielles et aux Comptes publics du Canada. La direction responsable du Fonds renouvelable du Bureau des passeports, soit la Direction des services financiers et administratifs, respecte les politiques de gestion financière et les conventions comptables du ministère. En se conformant aux contrôles de gestion financière et aux contrôles comptables internes, le Fonds donne une assurance raisonnable que les transactions sont notées et exécutées selon son autorité et que son actif est protégé.

Rapport de la direction

Comme l'indique l'état des résultats (Tableau 1), à la fin de l'exercice 2000-2001, le Bureau des passeports accusait une perte de 11,2 millions de dollars comparativement à une perte de 2,9 millions de dollars pour l'exercice 1999-2000. Cette situation s'explique principalement par l'incapacité de faire approuver une augmentation des droits qui aurait pu tomber à point nommé dans le cycle quadriennal du Fonds renouvelable du Bureau des passeports et par des investissements majeurs dans la technologie au fil des ans. Bien que le rendement de ces investissements commencera à avoir une incidence positive sur nos finances à moyen terme, nous avons pris des mesures supplémentaires pour atteindre le seuil de rentabilité, notamment : un moratoire sur tout agrandissement de bureau et un examen des processus internes pour augmenter la productivité et les revenus.

Pour l'exercice 2000-2001, les revenus sont de 10 p. 100 supérieurs à ceux de l'exercice précédent ou 6,7 millions de dollars. Cette hausse correspond à une augmentation de 10 p. 100 du nombre de documents délivrés.